## LE COMITE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

FRAISHOUSE, N° CO 25-3 1 J 29 ACES 1925

## PORTANT SUR LE PROJET D'ARRETE DES PREFETS DE L'AISNE ET DE L'OISE RELATIF AU PERIMETRE DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE L'AUTOMNE

Le comité de bassin Seine-Normandie,

Vu le décret 92-1042 du 24 septembre 1992 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux et notamment le II de son article 2,

Vu la consultation des communes concernées, des conseils généraux de l'Aisne et de l'Oise, du conseil régional de Picardie,

Sur demande du préfet coordonnateur de bassin en date du 6 juin 1995,

## **DONNE UN AVIS FAVORABLE**

au périmètre du SAGE de l'Automne tel que défini dans le projet d'arrêté des préfets de l'Aisne et de l'Oise.

Le secrétaire du comité de bassin

P.F. TENIERE-BUCHOT

Le président du comité de bassin,

Robert GALLEY